

## Wolu-Inter-Quartiers ASBL

Avenue du Capricorne, 1A - 1200 Woluwe-Saint-Lambert

T : 02/762 39 44 – courriel : info@wiq.be

N° d'entreprise : 0452667029 – Argenta BE77 9795 4933 4142



Woluwe-Saint-Lambert, le 10/09/2020

Collège des Bourgmestre et Échevins  
de la Commune de Woluwe-Saint-Lambert  
Avenue Paul Hymans, 2  
1200 Woluwe-Saint-Lambert

Concerne : Demande de permis d'urbanisme pour le bien situé avenue Albert Jonnart, 10

Madame, Monsieur,

Nous souhaitons vous faire part de nos remarques concernant ce dossier.

Nous nous opposons à la régularisation de la zone de recul en espace de stationnement.

En effet, la zone de recul actuelle est certes imperméabilisée, mais n'est pas reconnue en tant que zone de stationnement. Régulariser la situation reviendra à la condamner définitivement en zone imperméable alors que les zones de recul sont amenées à être aménagées en jardinet de façade et en pleine terre. Rappelons que le bien en question se situe en ZICHEE, il est donc reconnu pour son intérêt, notamment, esthétique. La transformation de la zone de recul en zone de stationnement ne correspond pas à une amélioration de l'esthétique des espaces visibles depuis la voirie.

De plus, la transformation de la zone de recul en zone de stationnement revient à privatiser un espace de stationnement en voirie à cause de la nécessité d'y garder un libre accès. Cela n'améliora donc pas la capacité de stationnement de la rue, voire même la réduira.

En outre, contrairement à ce qui est affirmé dans le dossier mis à l'enquête publique, la plupart des biens de la rue possèdent une zone de recul aménagée en jardinet de façade ou dispose d'un garage nécessitant un accès carrossable. La situation proposée par le demandeur fait plutôt figure d'exception avec quelques autres bâtisses (n°36,34,9). Nous invitons d'ailleurs les services communaux à vérifier la légalité de ces aménagements.

Concernant la proposition d'aménagement d'une terrasse au R+3, nous plaidons pour sa réduction afin de limiter les possibles nuisances sonores dues à une utilisation récréative

Nous ne souhaitons pas être convoqués à la réunion de concertation qui traitera de ce dossier.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à notre sincère considération.

Nicolas Moulin,  
Pour Wolu-Inter-Quartiers